



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 38

Mis en ligne le : **22 OCT. 2024**

L'an deux-mille vingt-quatre et le dix-sept du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents :

M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI-
Mme CUILIERE - M. GARDIOL - M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET-
M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA -Mme BERTHOLLAZ-
Mme ROVARINO- M. MATHON - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M.
LICCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ -Mme PIOMBINO- M. LARLET- M.WAHARTE

Pouvoirs :

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA - M. OULIE à M. MERSALI - Mme ATTAFF à M. AMAR - Mme ROSADONI à
M. PIQUET - Mme CHAUVIN à Mme MICHEL- - M. JESNE à M. PORTE - M. DE SOUZA à Mme HAMOU-THERREY
- M. BOCCIA à M. ALLIOTTE

Absents : M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

**- MAISON POUR TOUS – MODIFICATION DESIGNATION DES MEMBRES – ABROGE ET REMPLACE
LA DELIBERATION 20-107**

N° Acte : 5.3

Délibération n°24-157

Depuis 1971, l'association Maison Pour Tous propose à la population vitrollaise et à celle des villes voisines des activités accessibles à tous. Initiation, perfectionnement, ou tout simplement loisir, les disciplines proposées permettent à chacun de s'exprimer et de s'épanouir en toute convivialité.

Dans l'intérêt de la population, la Maison Pour Tous œuvre également sur le territoire de la commune en partenariat étroit avec les associations sociales, culturelles, sportives afin de présenter une offre cohérente et diversifiée tout en préservant les différences et spécificités de chaque structure, gage de richesse et de développement.

Considérant que la Municipalité souhaite modifier les représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration de la Maison Pour Tous,

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver la désignation des membres représentants la commune au sein du Conseil d'Administration de la Maison Pour Tous comme suit :

2 Membres titulaires : M. AMAR - Mme HAMOU-THERREY

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

2 Membres suppléants : M. MICHEL – Mme BERTHOLLAZ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de son président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

DESIGNE comme représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration de la Maison Pour Tous :

2 Membres titulaires : M. AMAR – Mme HAMOU-THERREY

2 Membres suppléants : M. MICHEL – Mme BERTHOLLAZ

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 21/10/2024

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. SAHRAOUI



C. LANZARONE

